

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tel : 02.99.35.00.00

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Mission de travaux de curage d'un immeuble situé au 8, rue Pont-aux-Foulons dans le centre ancien de Rennes (35), en vue de son recyclage immobilier.

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 3 mois à compter de l'ordre de service valant démarrage de la prestation.  
Date prévisionnelle de démarrage : Mai 2018

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**6. Visite sur site obligatoire sur l'un des créneaux suivants :**

Jeudi 19 avril 2018 à 16h00 ou Mercredi 25 avril 2018 à 14h00 ou Jeudi 26 avril 2018 à 16h00  
sur inscription auprès du Maître d'œuvre, Mme PIVOT-LEMEE au 02.99.83.37.66.

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres par ordre décroissant d'importance**

Note méthodologique : 60 %

Prix : 40 %

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Auprès de TERRITOIRES PUBLICS – Karine GUÉGAN ou Jessica BLOCH (volet administratif) et de Liouville Jan & Associés architectes - Lydie PIVOT-LEMEE (Volet technique). Les questions doivent être envoyées via la plateforme de dématérialisation, les réponses seront transmises via la plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abélard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le 15 mai 2018 à 12h00

**13. Date d'envoi à la publication**

Le 13 avril 2018